

Stratégie régionale réparation

Juillet 2017

Rédacteurs : ADEME, Région Normandie, CRMA, DREAL, DIRECCTE, CRESS, CREPAN, CTCR, Réseau des fab lab (Le Dôme), CODAH, CUA, Valdelia, Collectif des ressourceries normandes (Tritout solidaire), Réseau des tiers-lieux (Le Wip)

Méthode

Le contenu de ce document stratégique se base sur des études ADEME, le diagnostic réalisé à l'occasion du colloque régional réparation de février 2017, les préconisations produites lors des ateliers participatifs, les apports complémentaires des membres du Copil.

Cette stratégie a été élaborée en plusieurs temps et à partir des **contributions de nombreux acteurs**.

Plusieurs **études ADEME** ont permis de faire un premier état des lieux sur la réparation. Notamment « Panorama des initiatives de promotion et de soutien aux activités de réparation » (janvier 2014), « Pratiques des Français en matière de réparation » juillet 2014, « Réemploi, réparation et réutilisation » (juin 2015), « La réparation dans les territoires des plans et programmes de prévention » (décembre 2015), « Perception par les réparateurs de leur activité et évolutions » (mai 2016).

Un **colloque régional** sur la réparation a eu lieu à Caen le 2 février 2017. Ce colloque a été organisé par l'ADEME et la Région Normandie, en partenariat avec la DREAL, la DIRECCTE, la CRMA, la CRESS, le CREPAN, le CTCR, Le Dôme. Ce colloque avait notamment pour objectif de lancer une dynamique régionale autour de la réparation. Plus de 120 participants ont assisté à ce colloque. 11 ateliers participatifs sur 4 grands thèmes (territoires, modèle économique, innovation, communication) ont permis de produire **27 préconisations**.

Le Comité de pilotage du colloque s'est réuni ensuite pour faire le **bilan du colloque** et la **synthèse des ateliers** en février puis avril. Il a décidé de créer un Réseau normand sur la réparation (le REPAR) le 7 avril. La gouvernance du REPAR est en cours d'élaboration.

Définition et enjeux

La réparation se définit comme la **remise en fonction d'un bien**. Elle se distingue du réemploi (don ou vente d'un objet à un tiers) et de la réutilisation (dépôt à une structure à compétence déchet).

Une enquête Carglass de 2016 montre que 86 % des Français sont sensibles à la réparation. 78 % des Français achètent plus volontiers un objet s'il est réparable. Ce qui aide les Français à davantage faire réparer leurs objets sont le gain financier (57 %) et un lieu de réparation proche (56 %). Les objets les plus réparés sont la voiture (43 %), l'ordinateur (42 %) et l'électroménager (35 %).

La réparation est un **élément clé de la consommation responsable**. Elle participe directement à l'économie circulaire sur le pilier allongement de la durée d'usage (avec le réemploi et la réutilisation). La réparation, en contribuant au prolongement de la durée de vie des produits, participe à la réduction des consommations de ressources et la réduction de la production de déchets.

Les particuliers montrent de plus en plus une **envie de réparer**, d'apprendre à réparer ou de transmettre des gestes de réparation. Des **bases documentaires** se développent, que ce soit sur les pièces (ex. : plateforme happy3D de Boulanger, site Internet de Seb dès septembre 2017) ou sur les gestes (ex. : vidéos Repair School de Spareka).

Les acteurs économiques, désireux de développer la réparation, ont besoin de mettre en place des systèmes de collecte et de distribution performants. Pour permettre leur viabilité économique, le coût logistique de ces systèmes doit être bien maîtrisé.

En France, les objets jetés représentent environ **10 millions de tonnes par an**. Seuls 10 % des objets sont réemployés, réparés ou réutilisés. Le gisement restant (90 %) est donc énorme. Par exemple, on dénombre 7 appareils électroménagers en moyenne par foyer, ce qui fait un parc de 190 millions d'appareils. Sur ce parc, 40 % des appareils sont remplacés avant leur fin de vie. **Le gisement de déchets électriques et électroniques (D3E) est évalué à 20 kg/hab/an.**

Les éco-organismes, qui ont vocation à soutenir la mise en place des filières (par exemple D3E, mobilier ou textile), peuvent accompagner certains acteurs à développer la réparation.

L'entretien et la maintenance des appareils permet de retarder les premières pannes, d'éviter la tentation de jeter ces appareils et donc d'allonger leur durée de vie. Un entretien régulièrement effectué représente ainsi le volet prévention de la réparation.

La réparation est inscrite comme un des axes du **Programme national de prévention des déchets (2014-2020)**. Cet axe se décline en plusieurs actions :

- soutenir le développement et professionnalisation des réseaux,
- donner confiance aux consommateurs dans les produits d'occasion en développant des garanties,
- favoriser l'accès et la disponibilité des pièces détachées,
- développer la collecte « préservante » des objets réutilisables.

La réparation est aussi présente dans 3 autres axes : mobiliser les filières responsabilité élargie du producteur ; augmenter la durée de vie des produits ; lutter contre l'obsolescence programmée.

La **loi sur la consommation (17 mars 2014)** étend la garantie légale à 2 ans pour tous les produits (à partir de mars 2016). Elle impose aussi pour les distributeurs une obligation d'information sur la durée de disponibilité des pièces détachées.

La **loi sur la transition énergétique (17 août 2015)** fixe un objectif de réduction des déchets ménagers et assimilés (DMA) de - 10 % entre 2010 et 2020. Par ailleurs cette loi fait de l'obsolescence programmée un délit. Celle-ci se définit par « l'ensemble des techniques par lesquelles un metteur sur le marché vise à réduire délibérément la durée de vie d'un produit pour en augmenter le taux de remplacement. »

Contexte normand

En Normandie, le secteur de la réparation représente **3 789 entreprises** pour 8 022 emplois. Le nombre d'entreprises a augmenté de 63 % entre 2009 et 2015. 85 % des entreprises sont des artisans, ont moins de 2 salariés.

Les **organisations normandes de l'ESS** sont actives sur le secteur de la réparation. Une douzaine de ressourceries/recycleries sont actuellement existantes ou en projet. Plusieurs maisons du vélo ont été créées. Une douzaine de fab lab sont aussi présents sur le territoire. Plusieurs tiers-lieux ont été créés. Les ressourceries, les fab lab et les tiers lieux se sont chacun récemment constitués en réseaux.

Des collectivités ont soutenu des actions de sensibilisation. Des associations et des centres socio-culturels ont ouvert des repair cafés.

Sur les territoires, de **nombreuses initiatives publiques ou privées** ont vu le jour, avec par exemple :

- des actions de sensibilisation (animations lors de la Semaine de réduction des déchets, salon Réinventif au Havre, tour de France de la réparation avec le Repair Truck de Envie),
- l'édition d'annuaires spécifiques (annuaire des Répar'acteurs de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, annuaire départemental du Conseil départemental de l'Eure, guide pour consommer malin de la Communauté Urbaine d'Alençon, annuaire du réemploi et du recyclage de la CODAH),
- la mise à disposition ou la fabrication sur mesure de pièces détachées (par certains fabricants, dans les Fab Labs ou dans des Entreprises d'insertion),
- l'ouverture d'ateliers de réparation ou d'auto-réparation accompagné (dans des Ressourceries, dans des Maisons du vélo, dans des Repair cafés, dans des Self garages ou dans des Centres sociaux ou socio-culturels de la CAF).

De nouvelles opportunités de soutien ou de partenariat sont apparues récemment en Normandie.

La Région souhaite mettre en place une **monnaie complémentaire régionale** pour début 2018. Quelques territoires sont déjà couverts par des monnaies locales. Ces monnaies, grâce à la mise en place de boucles monétaires spécifiques, pourraient participer au développement de la réparation.

De plus, la Région a lancé un nouveau dispositif d'aides pour les territoires engagés dans des démarches de transition écologique. L'appel à manifestation d'intérêt « **Territoires durables 2030** », qui incitera les territoires à mettre en œuvre une brique sur l'économie circulaire, permettra de soutenir des actions de réparation. **D'autres dispositifs** en cours pourront aussi être mobilisés pour soutenir les actions en faveur du développement de la réparation (ex : AMI économie circulaire).

L'histoire industrielle de la Normandie s'est notamment construite autour d'usines de fabrication d'équipements électriques et électroniques. Des pôles de compétences se sont développés, notamment un **pôle plasturgie** à Alençon avec l'ISPA et l'IUT d'Alençon. Le fabricant d'électroménager Seb, qui a développé un modèle économique prenant en compte la réparation des produits, est aussi implanté sur ce territoire. De nouveaux partenariats pourraient être envisagés autour d'une éco-conception prenant en compte le volet réparation. À cette histoire déjà riche s'ajoute un écosystème très dense d'acteurs de la recherche et d'entreprises dédiés au numérique. À l'heure où de plus en plus d'appareils intègrent des systèmes intelligents, mais souvent verrouillés, et demain avec l'internet des objets, c'est tout un champ nouveau et prospectif de la réparation qui se profile.

La réparation est donc un élément important de la prévention des déchets à prendre en compte dans le cadre du futur **Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets (PRPGD)** et dans la future **Stratégie régionale économie circulaire**. Leur pilotage sera assuré par le Comité Régional de l'Economie Circulaire (CREC), en collaboration étroite avec l'ensemble des clubs et réseaux. Cette gouvernance permettra une bonne prise en compte des besoins et attentes des porteurs de projets et des territoires. Elle offrira aussi les conditions d'une nécessaire transversalité entre les sujets. Par exemple un lien fort est à développer entre le sujet de la réparation et celui de l'éco-conception.

Les 4 axes stratégiques

4 axes stratégiques ont été identifiés :

- 1. les territoires**
- 2. le modèle économique**
- 3. l'innovation**
- 4. la communication**

Ces axes se déclinent en 8 objectifs principaux.

Sur l'axe territoires :

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Soutenir et développer les initiatives de réparation sur les territoires en prenant en compte un maillage territorial2. Organiser et mobiliser des ressources au niveau régional et local (humaines, matérielles et immatérielles) pour les territoires |
|---|

Sur l'axe modèle économique :

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">3. Accompagner la pérennisation des modèles économiques existants4. Faire émerger de nouveaux modèles économiques pérennes |
|---|

Sur l'axe innovation :

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">5. Développer la réparation à l'heure du numérique6. Faciliter l'innovation sociale et organisationnelle autour de la réparation |
|---|

Sur l'axe communication :

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">7. Amener au changement de comportements des acteurs8. Rendre visible le secteur de la réparation |
|--|

Les 8 objectifs principaux et leurs lignes de travail

NB : Certaines lignes de travail, qui se retrouvent dans plusieurs objectifs, sont indiquées en italique

Axes territoires

① Soutenir et développer les initiatives de réparation sur les territoires

- Mobiliser les élus et les décideurs locaux autour de l'enjeu de la réparation (à partir d'un diagnostic, en termes d'emplois, de dynamique et d'attractivité du territoire, de réduction des déchets, de sensibilisation des habitants...)
- Soutenir les actions déjà existantes sur les territoires, encourager la mise en place de nouvelles actions (ex. : annuaires locaux, plateformes territoriales, réseau local de réparateurs, repair cafés, bricothèque, festival récup...)
- Démarrer par les territoires déjà engagés dans des plans et des programmes contenant un volet sur la réparation ou l'économie circulaire (ex. : ZDZG, PLP, PLP-DMA...)
- Favoriser l'essaimage et l'expérimentation dans de nouveaux territoires (ex. : territoires durables 2030)

② Organiser et mobiliser des ressources au niveau régional et local (humaines, matérielles et immatérielles) pour les territoires

- Organiser l'accès à l'acte de réparation, notamment la disponibilité des pièces détachées et le transport des objets volumineux
- *Mettre en place un réseau régional de pièces détachées, à la fois physique (pièces de 2^{nde} main) et numérique (base de données numérique, pièces numérisées et fabriquées à la demande dans des fab labs...)*
- Développer des partenariats avec les éco-organismes (Ecologic, Ecosystème, Valdelia, Ecomobilier, EcoTLC...)
- Créer des lieux de proximité, dans les territoires, hébergeant des activités liées à la réparation (lieux attractifs et accessibles, lieux partagés ou tiers-lieux, locaux mis à disposition...)

Axe modèles économiques

③ Accompagner la pérennisation des modèles économiques existants

- Consolider les modèles économiques existants (ex. : ressourceries, recycleries, artisans...)
- Rendre possible ou faciliter l'accès aux pièces détachées (en termes de coût, de stockage...)
- Etudier la faisabilité de lever certains blocages juridiques (statut de déchet, produit reconditionné...)
- Rendre plus attractives les différentes filières de formations initiales et continues
- Mettre en place des systèmes de collecte et de distribution adaptés aux produits réparés (collecte, stockage, vente...)

④ Faire émerger de nouveaux modèles économiques pérennes

- Soutenir l'expérimentation de nouvelles approches et de nouvelles activités (ex. : production locale à partir de pièces détachées de 2^{nde} main, écoles de la réparation)
- Rendre possible ou faciliter l'accès aux pièces détachées (en termes de coût, de stockage...)
- Favoriser la mise en place de nouveaux partenariats, réseaux ou coopérations locales (entre les réparateurs professionnels, bénévoles et issus de l'ESS)
- Etudier et expérimenter des modèles issus d'autres territoires (ex. : plateforme C'réparable)
- S'inspirer du modèle économique de la transformation pour un nouvel usage (upcycling)

Axe innovation

⑤ Développer la réparation à l'heure du numérique

- Organiser un meilleur accès à l'information technique et aux savoir-faire liés à la réparation (ex. : portail régional ou national)
- *Mettre en place un parcours de reconnaissance des compétences de réparation (ex. : open badge)*
- Faciliter la réalisation des diagnostics électroniques (ex. : recherches universitaires sur une carte électronique ouverte)
- Permettre l'auto-réparation accompagnée (grâce à la mise à disposition d'outils numériques dans des fab labs, ressourceries, repair cafés...)

⑥ Faciliter l'innovation sociale et organisationnelle autour de la réparation

- Organiser de nouveaux partenariats, de nouvelles coopérations, de nouveaux réseaux d'acteurs locaux et/ou régionaux autour de la réparation (ex. : réseau des répar'acteurs, réseau des fab labs, réseau des ressourceries...)
- Partager des connaissances (ex. : nouvelles attentes des consommateurs), des savoir-faire, des retours d'expériences dans des réseaux ou lors d'événements (ex. : journée technique, portes ouvertes...)
- Accompagner le développement des process de reconditionnement design apportant de nouvelles valeurs ajoutées (économique, esthétique, ergonomique...) aux objets réparés
- *Mettre en place un parcours de reconnaissance des compétences de réparation (ex. : open badge)*
- *Organiser un réseau régional de pièces détachées, à la fois numérique (base de données numérique, pièces numérisées et fabriquées à la demande dans des fab labs) et physique (pièces de 2^{nde} main)*

Axe communication

⑦ Amener au changement de comportements des acteurs

- Faire la promotion de la réparation auprès des élus, des décideurs, des consommateurs, des professionnels... en déclinant des argumentaires et des messages ciblés
- Rechercher, expérimenter et capitaliser de nouveaux moyens et dispositifs pour faire changer les comportements des acteurs de la chaîne de réparation (ex. : laboratoire d'idées de l'IRD2)
- Promouvoir un meilleur affichage des informations sur la durée de vie des produits, leurs garanties, leur réparabilité (ex. : durée de disponibilité des pièces détachées)
- Montrer la facilité d'accès à des services de réparation de proximité (ex. : annuaires locaux ou régionaux, annuaires des répar'acteurs)
- Faire passer, lors de l'achat, des messages sur l'entretien et la réparation

⑧ Rendre visible le secteur de la réparation

- Donner de la visibilité aux structures et activités de la réparation au niveau régional et local (ex. : annuaire régional et/ou local des réparateurs et répar'acteurs, base de données, plateforme numérique...)
- Soutenir la mise en place de manifestations et d'événementiels sur la réparation (ex. : campagne régionale de promotion, tour de la réparation, festival récup...)